



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7264>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-7264**

Services

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-73005

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil Général de l'Oise

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22600001600403

Ville : Beauvais

Code postal : 60000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 60

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : MISSION DE GARDIENNAGE, DE SURVEILLANCE ET DE SECURITE POUR LES BESOINS DU DEPARTEMENT DE L'OISE

Code CPV principal - Descripteur principal : 79713000

Type de marché : Services

Description succincte du marché : L'accord-cadre a pour objet des prestations : - de sécurisation de manifestations événementielles organisées par le Département de l'Oise (lot 1), - de gardiennage et de surveillance des sites du Département de l'Oise (lot 2). Les caractéristiques techniques des prestations objet de l'accord-cadre sont précisées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) commun au deux lots.

Critères d'attribution : Pour attribuer chacun des lots de l'accord-cadre au candidat dont l'offre sera économiquement la plus avantageuse, les offres sont appréciées en fonction des critères pondérés suivants : Prix : 40 points ; Valeur technique : 60 points.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Date de conclusion de l'accord-cadre : 20/01/2025. Valeur totale estimée : Le montant de l'accord-cadre tous lots confondus est estimé à 130 000,00 EUR HT sur sa durée totale (24 mois, période de reconduction comprise), soit 50 000 EUR HT pour le lot 1 et 80 000 EUR HT pour le lot 2. Le montant

estimé par période (12 mois) est de 25 000 EUR HT pour le lot 1 et de 40 000 EUR HT pour le lot 2. L'accord-cadre, exécuté par l'émission de bons de commande, est conclu sur sa durée totale (24 mois, période de reconduction comprise) sans montant minimum et avec un montant maximum tous lots confondus de 200 000 EUR HT, soit 80 000 EUR HT pour le lot 1 et 120 000 EUR HT pour le lot 2. Le montant maximum par période (12 mois) est de 40 000 EUR HT pour le lot 1 et de 60 000 EUR HT pour le lot 2. Nombre total d'offres reçues pour le lot 1 : 7 - Attribution : Marché attribué à un titulaire / organisme unique : KOLIAS SECURITE PRIVEE SAS - 16 rue de la Tapisserie, 60000 BEAUVAIS - Tél : 03 44 02 17 71 - Information sur le montant de l'accord-cadre (lot1): Montant H.T. : 24 710,92 EUR. Nombre total d'offres reçues pour le lot 2 : 7 Attribution - Marché attribué à un titulaire / organisme unique : KOLIAS SECURITE PRIVEE SAS - 16 rue de la Tapisserie, 60000 BEAUVAIS - Tél : 03 44 02 17 71 - Information sur le montant de l'accord-cadre (lot2) : Montant H.T. : 38 988,02 EUR. L'accord-cadre est passé selon une procédure adaptée conformément aux articles L2123-1-2° et R2123-1-3° du Code de la commande publique. L'accord-cadre est dévolu en lots séparés conformément aux articles L2113-10 et R2113-1 du Code de la commande publique et sera exécuté par l'émission de bons de commande en application des articles L2125-1 1° et R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 dudit code. Pour chaque lot, il s'agit d'un accord-cadre conclu avec un seul opérateur économique. Chaque lot de l'accord-cadre est conclu pour une durée totale de 24 mois (période de reconduction comprise) à compter de sa date de notification. La période initiale de l'accord-cadre est de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est précisé que l'accord-cadre peut être consulté dans le respect des secrets protégés par la loi selon les modalités suivantes :- par consultation gratuite (sur rendez-vous) dans les locaux du Conseil Départemental de l'Oise à l'adresse suivante : Conseil Départemental de l'Oise, DGA FM - direction de l'Achat Public, Village Mykonos, Bâtiment A - Hervé Carlier - 36 avenue Salvador Allende - 60000 Beauvais ;- par la délivrance d'une copie sur un support papier, dans les conditions définies à l'article R311-11 du Code des relations entre le public et l'administration ;- par courrier électronique et sans frais. Les demandes sont à formuler auprès du Conseil Départemental de l'Oise. Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier CS81114, 80011 Amiens Cedex 01 - tél : 03.22.33.61.70 - télécopieur : 03.22.33.61.71 - courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr>. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : coordonnées indiquées ci-dessus. Peuvent être formés devant la juridiction visée ci-dessus : un référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat conformément à l'article L551.1 et suivants du code de justice administrative (CJA). - un référé contractuel à compter de la signature de l'accord-cadre et dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution conformément à l'article L551-13 et suivants du CJA. - un recours en contestation de la validité de l'accord-cadre, conformément à l'arrêt du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 "Tarn et Garonne" dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2025